Appel à candidature : Professeur en Service Educatif au Centre d'Art Contemporain La Chapelle Jeanne d'Arc - Thouars

publié le 03/09/2020

Un.e enseignant.e est recherché.e pour prendre en charge une mission de Professeur en Service Educatif (PSE).

Descriptif :

Dans l'Académie de Poitiers, une trentaine d'institutions et structures culturelles et scientifiques (monuments, musées, théâtres, bibliothèques, services d'archives, etc.), accueillent des Professeur·e·s en Service Éducatif (PSE). Ces Professeur·e·s en Service Éducatif en mission dans ces structures culturelles demeurent sous la tutelle de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) du Rectorat de Poitiers. Leurs missions consistent prioritairement à développer l'accueil, l'information et la sensibilisation des publics scolaires (élèves et professeurs) à toutes les formes de patrimoine, d'art et de culture, y compris dans leur dimension de culture scientifique, technique et numérique.

Sommaire :

- Présentation de la structure
- La mission de PSE en bref
- Les missions du Professeur·e en Service Éducatif
- Le suivi des actions et le bilan d'activité
- Tutelle et responsabilités
- Profil et indemnité
- Candidature
- Contacts et Agenda

● Présentation de la structure

Le projet culturel du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc prend en compte sa situation géographique excentrée et son enveloppe architecturale, une chapelle néo-gothique du XIXe. Le centre d'art propose ainsi aux différents publics de découvrir l'art contemporain dans un lieu patrimonial emblématique de Thouars. Les artistes invités s'approprient cet espace en créant une œuvre originale, conçue pour le lieu, qui invite à poser un regard neuf sur le territoire du Thouarsais et du Nord Deux-Sèvres.
Dans le cadre de son offre culturelle et pédagogique, le CAC organise toute l'année des ateliers en partenariat avec écoles, collèges et lycées, ainsi qu'avec les maisons de retraite, centres socioculturels, l'hôpital psychiatrique et les associations.

Le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc inscrit son offre pédagogique dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). À ce titre, les expositions proposées sont ouvertes aux publics scolaires et le centre d'art privilégie en outre les rencontres entre artistes et élèves ainsi que la pratique artistique. À la faveur d'ateliers de pratiques artistiques, les élèves sont amenés à expérimenter différentes formes d'art, y compris dans leur dimension technique ou numérique. Rencontres et conférences avec des professionnels de l'art contemporain leur permettent aussi de découvrir et de comprendre les démarches et pratiques artistiques actuelles. Les élèves accèdent de cette manière à de nouvelles connaissances en histoire de l'art et sur l'art contemporain, les métiers d'artiste plasticien, de médiateur.trice culturel.le et sur les formations menant à ces métiers.

● La mission de PSE en bref

Un.e Professeur.e en Service Éducatif accompagne les enseignant.e.s dans l'élaboration de leurs projets pédagogiques avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc et prend en compte leurs besoins particuliers et ceux de leurs élèves. La.le PSE travaille en étroite collaboration avec la médiatrice culturelle du centre d'art et contribue à renforcer, par l'apport d'une réflexion d'ordre pédagogique, la connexion entre projets de médiation et programmes d'enseignement.

● Les missions du Professeur·e en Service Éducatif

Les missions du Professeur·e en Service Éducatif au sein du Centre d'Art Contemporain La Chapelle Jeanne d'Arc sont les suivantes :

1. Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par le Centre d'Art Contemporain La Chapelle Jeanne d'Arc et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves.
   Les PSE utilisent pour cela les sites internet académiques (délégation académique à l'action culturelle, sites disciplinaires, sites des DSDEN, réseaux sociaux) et interviennent directement auprès des établissements.
2. Accompagner l'équipe du Centre d'Art Contemporain La Chapelle Jeanne d'Arc dans la mise en place d'un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire et utile à la mise en oeuvre des projets formulés par les professeurs dans le cadre des programmes d'enseignement ou de l'accompagnement éducatif.
3. Contribuer à la conception et à la mise en oeuvre des actions de formation initiale et continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré dans le cadre des formations disciplinaires et interdisciplinaires, en concertation avec les autorités compétentes, qu'il s'agisse des services rectoraux ou des universités.
4. Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, jeux et mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, etc. Ces ressources peuvent être élaborées en collaboration avec les centres du réseau Canopé (documentation pédagogique.)
5. Inscrire le travail dans le cadre du PEAC (Parcours en éducation artistique et culturelle) et s'assurer de sa mise en œuvre au regard des différents partenariats, accompagnés par la Délégation Académique à l'Action Culturelle
   (DRAC, DRAAF, Canopé, …).
6. Au sein du Centre d'Art Contemporain La Chapelle Jeanne d'Arc, le·la Professeur·e en Service Éducatif mettra en avant les différents piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle en favorisant la Rencontre (Pilier 1) avec ce lieu de culture et d'histoire et les ressources spécifiques qui s'y trouvent ainsi que les acteurs de la culture qui y travaillent. Il·elle veillera à développer un corpus d'ateliers de pratique (pilier 2 : Pratiquer) qui permettra aux publics scolaires de développer leurs connaissances et compétences artistiques et culturelles. Enfin, le·la Professeur·e en Service Éducatif veillera à produire des ressources qui permettront aux publics scolaires de s'approprier la thématique travaillée ou d'approfondir les connaissances liées à la visite du site (Pilier 3 : S'approprier) en favorisant des prolongations de l'animation en classe (lectures, réalisation de documentaires (vidéos, webdocs, podcasts, pages web etc.), entretiens, rencontres et débats, travaux d'arts plastiques, production littéraire etc.).

● Le suivi des actions et le bilan d'activité

Le·la Professeur·e en Service Éducatif informe régulièrement la DAAC afin de communiquer et valoriser les actions menées au sein de la structure culturelle. A la demande de la DAAC, le/la Professeur·e en Service Éducatif établit un bilan d'activité. Ce document met en perspective l'ensemble des actions conduites au sein du service des publics et leur portée au regard du contexte scolaire et culturel local. Visé par le responsable de la structure culturelle, il est transmis à la DAAC.

● Tutelle et responsabilités

Dans le cadre de leur mission au sein de ces services, les personnels enseignants sont placés sous l'autorité du responsable de la structure culturelle concernée et sous la tutelle et responsabilité administrative de la Délégation à l'Action Culturelle (DAAC). La responsabilité pédagogique incombe aux corps d'inspection pédagogique.

● Profil et indemnité

Le·la Professeur·e en Service Éducatif, qui doit être affecté·e à temps plein dans un collège ou un lycée public de l'académie. Toute candidature respectant cette condition sera étudiée. Si le contenu pédagogique proposé par le centre est naturellement orienté vers les Arts Plastiques, il ne s'y réduit pas pour autant : un(e) enseignant(e) compétent(e) dans les champs littéraires, historiques ou scientifiques trouvera pleinement sa place au sein de la structure et pourra y développer des offres pédagogiques intégrant des contenus croisés permettant aux élèves d'appréhender le fait artistique sous des angles riches et variés.
La.le PSE bénéficiera pour accomplir cette mission de 1 IMP – soit un travail au sein du service des publics de 2 heures par semaine.

● Candidature

La réponse à cet appel à candidature prendra la forme :

- d'une lettre de motivation
- d'un Curriculum Vitae

● Contacts et Agenda

La candidature devra parvenir simultanément et par courrier électronique uniquement à :

- Annie Mathieu, Déléguée Académique à l'Action Culturelle (daac@ac-poitiers.fr),
- Sophie Brossais, Directrice du C.A.C La Chapelle Jeanne d'Arc (sophie.brossais@ville-thouars.fr),
- Grégoire Bienvenu, Responsable réseau des PSE (gregoire.bienvenu@ac-poitiers.fr)
  La candidature devra parvenir au plus tard le 21 septembre 2020.

Document joint

Appel à candidature : Professeur en Service Educatif au Centre d'Art Contemporain La Chapelle Jeanne d'Arc - Thouars (PDF de 80.4 ko)

Descriptif de l'appel à candidature.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.